

LE SPECTATEUR

DE

L'ORIENT.

Livr. 82. — 10/22 Janvier, 1857.

Turcs et Chrétiens.

—*—*—

I.

QUELLE était avant la dernière guerre l'idée que les Chrétiens d'Orient se formaient de leur avenir, et que la génération passée leur avait léguée comme un dépôt sacré qu'ils devaient à leur tour transmettre à leurs descendants? La liberté par la révolution, la dissolution de la race turque, la fondation d'un ou de plusieurs états sur les débris fumans de l'empire ottoman.

Quelle était en regard l'idée d'avenir, le beau idéal de la race turque? L'assujettissement définitif des giaours qui s'étaient révoltés contre son joug, ou qui convoitaient encore le moment de la délivrance, la consolidation de l'empire ottoman, son émancipation de la tutelle des états chrétiens.

L'insurrection grecque de 1821 n'avait été qu'un commencement d'exécution de ces idées par les deux races rivales. Où sont les Turcs qui avant 1821 habitaient les provinces du royaume actuel de Grèce? Où sont les mosquées de Tripolizza et d'Athènes, les palais et les jardins enchantés de Kiâmil-Bey? Là où sont les châteaux des Barons Francs qui ont conquis la Grèce au moyen âge. Les ruines de l'époque féodale se confondent déjà avec les ruines de l'époque ottomane, les mêmes herbes rampent sur les unes et sur les autres; les cendres des Pachas et des Beys se sont mêlées à celles des Villehardouin et des La Roche; encore quelques années, et il faudra un Buchon pour en exhumer la mémoire.

Mais si la race turque avait eu le dessus, le même sort était réservé aux vaincus. Si Dram-Ali n'avait pas trouvé dans la plaine d'Argos une honteuse-défaite, il avait l'intention de passer au fil de l'épée tous les chrétiens insurgés. Ibrahim-Pacha, quoique plus civilisé, n'en a pas moins transporté en Egypte des milliers d'esclaves dans l'intention de repeupler la Morée avec ses Arabes.

Mais l'Europe réunie au Congrès de Paris, à crié à ces idées: *vous n'irez pas plus loin*. Elle a décrit un cercle de fer autour de l'empire ottoman, et elle a dit aux élémens ennemis qui n'attendaient qu'un souffle pour se séparer et se combattre: *« perdez tout espoir, ô vous qui êtes une fois entrés dans ce cercle, d'en sortir jamais; je vous ordonne de vous aimer, si cela vous est possible; il n'y aura plus de conquérans ni de conquis en Orient; il n'y aura que des frères. »*

Voilà le dernier programme de l'Europe tel qu'il ressort des actes du Congrès de Paris. On a déjà démontré

les contradictions qu'il renferme, les difficultés immenses qui s'opposent à sa réalisation; mais nous sommes ceux qui ne veulent pas l'accepter de nous démontrer aussi quels moyens ils ont à leur disposition pour le combattre. Tantque l'Europe ne changera pas son programme, c'est une folie de vouloir protester par les armes contre ses arrêts, c'est une folie de croire qu'on pourra lui faire changer d'avis par la voie de la presse. A nos yeux, les chrétiens qui s'obstinent à ne vouloir pas accepter du tout l'arrêt de l'Europe, qui n'admettent aucune modification dans l'idéal de 1821, sont aussi arriérés que ces Turcs de la vieille roche qui ne veulent pas entendre parler de réforme. Il est bien aisé de dire et de démontrer que l'Europe a été injuste envers nous, qu'avec beaucoup moins de sang et d'argent, elle aurait pu restaurer l'empire chrétien d'Orient, que cette restauration aurait servi et concilié tous les intérêts qui se heurtent à présent à Constantinople, et menacent à tout moment le monde d'une nouvelle conflagration. Mais lorsqu'on demande à ces critiques du Congrès *que faut-il faire à présent? quelle conduite doivent tenir les Chrétiens dans la nouvelle situation des affaires?* ils n'osent pas conseiller la révolte, ils ne savent prêcher que l'indifférence; ils ne prononcent que ces mots sacramentels des conspirateurs au désespoir: *laissons agir le temps!*

Sans doute le temps marche bien vite en Orient; mais nous, les fils de ceux qui au lendemain de la conquête ottomane commençaient l'œuvre de l'émancipation, nous ne devons pas rester les bras croisés et demeurer simples spectateurs des événemens qui doivent décider de notre sort. Oui, le temps agit, mais agissons aussi nous-mêmes;

c'est alors que Dieu nous aidera. Nous ne pouvons pas agir dans un sens contraire au programme de l'Europe; agissons au moins dans les limites de ce programme, et nous ne reculerons pas pour cela; nous marcherons toujours vers l'accomplissement de notre destinée, lorsque le moment suprême aura été marqué au cadran de l'humanité.

Qu'est-ce que nous sommes à présent en Turquie? En théorie, nous devrions être quelque chose; parceque nous surpassons en nombre, en civilisation, en richesse la race ottomane, parceque l'Europe tout entière a plaidé notre cause auprès du Sultan, et les actes du Congrès de Paris rendent témoignage de ses soucis en notre faveur. Mais en fait qu'est ce que nous sommes? Rien du tout. Toute carrière militaire et civile, sauf quelques rares exceptions, nous reste fermée; notre fortune, notre liberté, notre vie n'est à l'abri d'aucune garantie sérieuse; à l'exception de quelques points de ce vaste Empire où la présence des agents diplomatiques de l'Europe civilisée met un frein à l'arbitraire des Pachas ou au fanatisme de la population musulmane, partout ailleurs nous sommes à la merci d'une autre race qui se sent seule souveraine, et qui, quoiqu'en dise l'Europe et quels que soient les nobles sentiments du Sultan et de ses ministres les plus éclairés, ne veut pas nous considérer comme frères.

Quel est par conséquent notre devoir le plus urgent, quel doit être notre but le plus pratique et le plus immédiat? Il faut faire de la théorie un fait; il faut demander par tous les moyens légitimes qui sont en notre pouvoir, la réalisation complète des intentions généreuses du Sultan et de l'Europe; il faut que nous soyons réellement les égaux des Turcs.

Mais nous ne serons jamais les égaux des Turcs aussi longtemps que nous n'aurons pas la conscience de cette égalité. Le jour où les millions de Chrétiens qui vivent en Orient cesseront de ramper devant les Turcs, le jour où ils les regarderont en face sans forfanterie, mais aussi sans ce pli de lâcheté que leur âme a contracté sous la pression de quatre siècles d'esclavage, l'égalité sera conquise d'un seul coup. Pour être libres, il faut d'abord se sentir libres. Pourquoi, étant les plus nombreux, restons nous le front dans la poussière devant un nombre inférieur de gens qui ne nous surpassent ni en éducation, ni en fortune, ni en courage? C'est que nous sommes désunis entre nous, c'est que nous sommes des masses sans être une force. bercés tous les jours par l'idée fautive que l'empire ottoman était à la veille de sa dissolution, nous ne nous sommes occupés jusqu'ici que de l'avenir, sans songer au présent; nous songions toujours par quelle fenêtre nous nous serions sauvés au moment où la maison de notre maître aurait commencé à s'écrouler, au lieu de songer aux moyens de la restaurer pour y vivre en bonne harmonie avec lui. Comme tous les esclaves, nous nous sommes haïs entre nous; le Valaque, le Bulgare, le Serbe, le Grec, l'Arménien, ne se regardaient pas comme des frères destinés à vivre ensemble dans l'enceinte du même empire, tous songeaient à s'en échapper, qui par une indépendance plus ou moins déguisée, et qui par la réunion à d'autres états. L'Europe est venue et a élevé sa grande voix: « esclaves émancipés, ne quittez pas la maison de votre maître; ne vous partagez pas les débris de son banquet; ne rêvez pas un avenir égoïste; vous n'aurez qu'un enfer ou un paradis commun. » Elle a dit, et d'une main

aussi ferme que celle de la destinée, elle a décrit autour de nous un cercle qu'il ne faut plus espérer de franchir.

Profitons de cette leçon; conformons nous à notre destinée, embrassons nous, esclaves d'hier et bientôt concitoyens du même empire, et protégeons nous mutuellement. Lorsqu'un de nous est maltraité par le Turc, ne courbons pas les épaules; mais regardons l'injustice faite à un de nous comme l'outrage de toute la Chrétienté orientale, et élevons tous la voix pour en demander la réparation. Dans ce but organisons nous, formons une grande association composée de membres de toutes les races chrétiennes de la Turquie, non pas une société secrète, le temps en est passé, mais une société dont la force serait la publicité. Tout chrétien opprimé qui ne pourrait pas trouver justice auprès des autorités locales de son district, s'adresserait au grand comité de l'association résidant à Constantinople. Ce serait la tâche de ce comité de faire connaître aux chefs de l'administration ottomane la négligence, les malversations, les torts de ses subordonnés dans les provinces, de demander la punition des coupables. Dans le cas où le Comité ne parviendrait pas à se faire écouter des ministres, ses moyens ne seraient pas épuisés; il aurait encore l'espoir de se faire écouter du Monarque, et de trouver en lui le protecteur des opprimés, le chevaleresque défenseur de la veuve et de l'orphelin. Et si la corruption, l'intrigue des hommes puissants, parvenait à fermer cette issue aux efforts de la société, elle aurait encore la voie de la presse européenne; elle pourrait encore invoquer l'intervention officieuse des légations, qui, nous en sommes sûr, ne fera jamais défaut lorsque l'injustice sera bien constatée.

Une fois cette association constituée et organisée, résumant dans ses mains tous les talents, toutes les richesses, toutes les influences, tous les moyens de la Chrétienté orientale, elle serait une force morale si puissante qu'elle ne tarderait pas à obtenir non plus la réparation des injustices partielles, mais la réparation de la grande injustice de quatre siècles; elle obtiendrait l'émancipation réelle des races chrétiennes, leur admission à tous les droits comme à tous les devoirs de la race ottomane.

A ceux qui traiteraient ce projet de chimérique, nous opposons l'exemple de la grande association irlandaise; c'est dans l'histoire de l'Irlande que les peuples opprimés doivent apprendre comment on peut, par les voies légales, conquérir une à une toutes les libertés.

« Un comité central, séant à Dublin, et composé de
 » membres dont le mode d'élection a varié suivant les
 » circonstances, représente l'association et prend toutes
 » les mesures jugées utiles à la cause commune. Ce co-
 » mité s'assemble régulièrement, examine les lois pro-
 » posées au parlement, les discute, censure les actes du
 » pouvoir et de ses agens, prend des résolutions, les publie,
 » en un mot agit comme un vrai parlement auquel il ne
 » manque que le pouvoir régulier de faire des lois obli-
 » gatoires pour tous. L'association a un journal qui pu-
 » blie ses actes et ses décrets. — Comme tous les gouver-
 » nements établis, l'association reçoit un tribut en retour
 » de la protection qu'elle donne; tribut dont la quotité
 » varie, se perçoit suivant des formes diverses, mais finit
 » toujours par être acquitté. En 1825, l'impôt payé à
 » l'association par chacun de ses membres était de deux
 » sous par mois (un penny), taxe légère mais suffisante

» pour établir un contrat d'autorité et d'obéissance entre
 » le corps qui la perçoit et l'individu qui la paye. L'asso-
 » ciation avait des percepteurs qui levaient l'impôt, d'au-
 » tant mieux payé qu'il était volontaire.

» En 1823, elle s'appelait *l'association catholique*; non
 » que les protestans en fussent exclus, un grand nombre,
 » au contraire, en faisaient partie, mais parcequ'alors le
 » grand objet en litige était d'obtenir de l'Angleterre l'é-
 » mancipation politique des Catholiques irlandais. Lors-
 » qu'en 1825, l'association est dissoute par le parlement,
 » elle se reforme aussitôt sous un autre nom; en 1837 et
 » en 1838 elle s'appelait *l'association générale de l'Irlande*;
 » à l'instant même où j'écris elle a pris le nom de *société*
 » *des Précurseurs*. Sous ces dénominations diverses elle
 » est toujours la même, c'est à dire la représentation réelle
 » du corps de la nation.

» C'est à ce titre qu'elle commande à l'Irlande et qu'elle
 » est obéie. A sa voix toutes les paroisses de l'Irlande
 » s'assemblent; des réunions se forment dans les baron-
 » nies, au centre des comtés, partout où elle ordonne
 » aux citoyens de se mouvoir; le même jour, à la même
 » heure, l'Irlande entière est debout, occupée du même
 » objet, sous le joug de la même passion, poursuivant un
 » but commun.

» L'association s'établit la patronne de tous les citoyens;
 » elle provoque et reçoit la plainte de quiconque a des
 » griefs contre l'autorité publique, contre les ministres
 » de l'église anglicane et surtout contre les magistrats ap-
 » partenant à l'aristocratie. Depuis que l'association cou-
 » vre le pays de son égide, il n'y a pas en Irlande de pau-
 » vre paysan si faible et si isolé qui n'ait contre le plus

» riche et le plus puissant oppresseur l'appui du corps
 » entier de la nation » (*).

Mais pourquoi aller chercher à l'étranger des exem-
 ples pour justifier l'établissement de ce grand comité
 protecteur, puisque nous en trouvons le germe dans l'his-
 toire même de l'empire turc? Avons nous oublié les
 institutions que les Grecs s'étaient données d'eux mêmes
 après la conquête? Avons nous oublié qu'à l'ombre d'un
 gouvernement représentatif qui n'avait ni sanction ni lé-
 galité mais qui reposait uniquement sur la libre volonté
 et le bon sens des masses, les Grecs ont su poursuivre
 pendant des siècles le but sacré de l'émancipation? Les
 primats des plus riches provinces de la Turquie n'entre-
 tenaient-ils pas à grands frais dans la capitale, des en-
 voyés ou *Vétyls* dont la fonction principale était de pro-
 téger auprès des Ministres de la Sublime Porte les inté-
 rêts de leurs commettans? La grande association chré-
 tienne et le comité qui la représenterait à Constantinople,
 ne seraient en conséquence que le développement d'une
 institution que les Sultans les plus ennemis du nom chré-
 tien, ont tolérée pendant le cours de maints siècles. Il n'est
 pas à présumer que le Sultan actuellement régnant dont
 les nobles sympathies pour la cause de la civilisation et
 pour le bonheur de ses sujets chrétiens se sont fait jour par
 tant de preuves éclatantes, trouverait contraire à l'ordre pu-
 blic une association qui diminuerait le nombre des injusti-
 ces et des crimes qui se commettent en son nom et de par
 son autorité. Toute crainte que cette association pourrait
 servir des buts anarchiques serait dénuée de tout fon-
 dement, du moment, qu'à l'instar de la grande associa-

(*) *Gustave de Beaumont, l'Irlande, II Part., chap. II, §. 1.*

tion Irlandaise, tous ses actes se passeraient à la face du soleil, et que les Turcs mêmes que leurs progrès dans la voie de la civilisation auraient rendu sensibles aux malheurs de leurs frères chrétiens, seraient admis dans ses rangs.

Quel changement radical une telle institution ne produirait-elle pas dans les idées des chrétiens ! Tout comme les Irlandais du siècle passé, ils pensent sincèrement qu'il n'est pas chez eux de pouvoir temporel qui mérite l'obéissance et le respect, parcequ'ils croient méchante et tyrannique toute autorité constituée. L'association leur apprendrait qu'il y a des moyens légitimes pour trouver justice ; elle indiquerait à leurs passions politiques des voies douces, paisibles, rigoureusement légales, à la place des moyens violents et désespérés auxquels ils étaient habitués à recourir, elle les habituerait enfin à voir dans l'empire turc, une patrie ; elle fermerait l'époque des révolutions pour ouvrir celle des réformes ; elle enfanterait au lieu de Riga, surannés des tribuns pratiques, un O'Connell oriental. Si comme O'Connell a trouvé parmi les protestants de l'Angleterre des Canning, des Peel qui lui ont tendu la main et se sont réunis à lui pour faire adopter le grand acte de l'émancipation catholique, l'O'Connell oriental trouverait parmi les Turcs de la Turquie rajeunie des hommes qui pussent le comprendre et l'aider dans la grande œuvre de l'émancipation chrétienne, la question d'Orient serait résolue tout d'un coup par l'Orient lui-même, et l'empire Turc prendrait sa place parmi les plus prospères et les plus puissants du monde civilisé.

R.

(La suite prochainement).

Le prosélytisme en Orient.

Les nombreuses informations qui nous arrivent d'Orient, nous prouvent toutes, que dans ce moment-ci, le prosélytisme y est plus actif que jamais.

Nous n'essayerons pas de rechercher les motifs particuliers qui poussent certains individus à se proclamer en Orient, les apôtres et les champions de la vraie foi ; en nous bornant ici à examiner le prosélytisme exercé sur les orientaux, au point de vue des intérêts généraux de l'Europe, nous ne craindrons pas d'avancer que ce travail incessant en vue d'occidentaliser les populations chrétiennes soumises à la domination musulmane, nous semble une tentative injustifiable et ne répond pas au but que doivent poursuivre en Orient les grands États de l'Europe.

Nous concevons en effet que l'Europe ait un grand intérêt moral à étendre son influence en Orient, influence tendant à propager sa civilisation dans des contrées encore plongées dans l'ignorance ; nous concevons également que l'Europe ait un grand intérêt matériel à élever ces contrées au niveau de ses propres mœurs et de ses propres besoins, par les bienfaits de sa civilisation ; mais il nous serait difficile de comprendre les raisons qui poussent des chrétiens appartenant aux nations les plus puissantes de l'Europe, à écraser une église pressurée et captive, à s'acharner contre les croyances religieuses des chrétiens orientaux, et à abuser ainsi d'une influence qui ne devrait être employée qu'à la régénération seulement des populations livrées à la barbarie.

Mais quelque injustes qu'elles soient, ces tentatives pourraient-elles amener le résultat désiré? nous ne le pensons pas; car les orientaux fermement attachés à la foi de leurs pères, sont intimement convaincus qu'ils ne professent aucun principe qui soit en opposition avec l'état primitif de l'Église de J. C.; ils n'ignorent pas qu'ils sont les fils aînés de cette Église, que c'est par eux que le Christianisme s'est répandu dans le monde, et que leur religion est un élément essentiel de leur nationalité. Animés de ces sentiments, il est bien difficile qu'ils se laissent entraîner par les séductions des Ordres religieux et des missionnaires qui, depuis quelque temps surtout, se sont abattus sur l'Orient.

Nous ne nions pas que les efforts du prosélytisme ne puissent amener quelques résultats partiels; mais ces résultats répondent-ils au but qu'on se propose? Évidemment non; car il est incontestable que les nouveaux adeptes ne se recrutent ordinairement que dans la foule de ces hommes corrompus « Catholiques ou protestans du lendemain » qui renient la foi de leurs pères et les traditions auxquelles se rattachent tant de souvenirs de famille et de nationalité, et embrassent un dogme auquel ils n'ont pas même été initiés préalablement.

Il est tout naturel nous le répétons, que les grands États de l'Europe travaillent à étendre par des moyens légitimes, leur influence en orient; mais cette influence, pour être efficace, devrait être bienveillante et charitable; pour être puissante et durable, elle devrait s'exercer sur la grande majorité des races qui habitent l'Orient et non point sur une minorité d'hommes faibles, dépravés, ou de renégats qui pour de vils intérêts, ou pour

échapper à l'oppression musulmane, font de leur foi religieuse un objet de trafic ou de spéculation.

Nous reconnaissons également que toutes les nations de l'Europe sont intéressées à ce que le courant de la civilisation se répande dans ces contrées favorisées du ciel que le despotisme et la barbarie ont frappé de stérilité; mais pour obtenir ce résultat, pour régénérer l'Orient, il ne faudrait pas s'aliéner des éléments homogènes, en s'attaquant aux convictions religieuses des populations chrétiennes qui par leur condition morale et intellectuelle, sont les seules aptes à s'assimiler les principes de la civilisation occidentale; tout au contraire, les propagateurs de cette civilisation devraient plutôt concentrer leurs efforts à réformer la société musulmane, dont les principes religieux se trouvent en parfaite harmonie avec ce régime monstrueux qui perpétue en Orient, l'injustice et l'inégalité (*).

(*) Un fait grave qui vient de se passer à Constantinople, prouve combien les principes de l'Islamisme sont en opposition flagrante avec les préceptes de la morale chrétienne.

Un détachement militaire sous les ordres d'un Lieutenant Colonel passait près de Zingirli-Kiosou, auprès d'un des cimetières où avaient été déposés les restes d'un grand nombre de soldats français; et si jamais sépulture fait observer, la Presse d'orient, mérita d'être respectée à Constantinople, c'est celle de ces nobles soldats morts dans les hôpitaux de cette ville; des suites de blessures reçues sur les champs de bataille, ou de maladies contractées dans les pénibles campagnes d'orient; les élèves et les officiers qui les commandaient, en se rendant coupables d'une odieuse profanation, enlevèrent et jetèrent de côté les croix que de pieuses amitiés avaient mises sur les tombes. Puis s'encourageant mutuellement dans cette œuvre de destruction, ils renversèrent une pierre près de la porte élevée sur l'une des faces du cimetière et commirent d'autres dégâts du même genre.

Agir autrement, ne serait pas servir les intérêts du Christianisme, mais vouloir effacer toute variété dans l'unité chrétienne, vouloir aboutir à un système absolu d'unité en matière religieuse, système qui mènerait droit à l'inquisition.

Au reste, si les efforts faits pour occidentaliser les Orientaux pouvaient être couronnés de succès, si l'Église d'Orient, cette souche principale du Christianisme pouvait être entamée, si l'intolérance et le zèle ardent DES APOSTRES DE LA VRAIE FOI, parvenaient à effacer la forme primitive de l'Église de Notre Seigneur, l'Europe loin d'applaudir à ce triste résultat, devrait plutôt en gémir. Elle gémirait sans aucun doute, si la langue hellénique venait un jour à disparaître ou bien s'il ne restait plus aucun vestige de l'architecture Byzantine, ou de tout autre grand monument historique!

Pour entrer dans la voie de la civilisation Européenne, les Chrétiens d'Orient n'ont pas besoin de changer de religion, d'ajouter à leur Credo le *filio que*, de croire au Purgatoire, de renoncer à la triple immersion du baptême, de considérer le Pape et non pas J. C. seul chef de l'Église, ou bien de professer, d'après les principes du Protestantisme, que tout chrétien peut interpréter les saintes Écritures d'après son sens individuel.

Les chrétiens d'Orient inviolablement attachés à leurs croyances religieuses, ne renoncent point à l'usage des lumières naturelles qui nous font discerner le bien d'avec le mal et la vérité de l'erreur; cependant ils se trouvent à l'abri des dangers du rationalisme en se soumettent volontiers aux décisions de leur Église, qu'ils reconnaissent comme la seule autorité légitime, en matière purement

religieuse, dépositaire de la foi et des traditions sacrées transmises oralement ou par écrit.

Ils n'ont pas besoin d'une nouvelle religion pour marcher d'un pas ferme dans la voie de la civilisation Européenne; ce qui leur manque, c'est un gouvernement civilisé et civilisateur, un gouvernement chrétien capable de développer leurs diverses aptitudes et de réaliser les bienfaits de l'ordre légal et de la liberté. C'est là la seule aspiration des populations qui gémissent sous le despotisme musulman; c'est la seule formule de leurs vœux séculaires et l'unique solution rationnelle de la question d'Orient. Certes, si la société musulmane pouvait se transformer en société Européenne, ou bien si toutes les races qui habitent l'Orient, pouvaient se fondre dans une même pensée chrétienne, en un mot, si la force et le sensualisme n'étaient pas les attributs de la souveraineté dans ces contrées, la question d'Orient serait bientôt résolue.

Mais pourrait-on par des moyens artificiels faire revivre un corps privé de tout élément de vitalité? mais entre ces races professant des principes si dissemblables, si opposés, pourrait-on opérer une fusion? Et si tout cela est impossible, l'Europe ne devrait-elle pas se féliciter de l'existence de races chrétiennes en Orient, pouvant servir de véhicule à sa civilisation, et en vue de cet intérêt ne devrait-elle pas les protéger plutôt que de s'attaquer à ce qu'elles ont de plus intime et de plus cher, à leur conscience religieuse? oui, nous le répétons, le prosélytisme exercé sur les orientaux n'est pas une conquête de la civilisation sur la barbarie, mais bien une provocation à la guerre civile entre Chrétiens, ce n'est pas une œuvre d'édification, ce n'est pas la foi rendue active par la charité;

c'est une œuvre de haine, d'intolérance et de destruction. Forts de ces convictions, nous nous ferons désormais un devoir de dénoncer au monde civilisé tout acte tendant à l'avilissement ou à la persécution de l'Église d'Orient, et n'ayant pas le pouvoir d'arrêter le mal qui se commet, nous ne cesserons point d'appeler à l'opinion publique de l'Europe, qui seule pourrait mettre un frein au prosélytisme travaillant à altérer les sentiments religieux de nos coreligionnaires.

S.

Nouvelles diverses.

— La Minerve publie la lettre encyclique du Patriarche et du saint synode de Constantinople à tous les Chrétiens d'Orient, en l'accompagnant des observations suivantes. La publication de cette encyclique a été provoquée par le fanatisme outré des ordres religieux des deux sexes, et par les missionnaires protestants travaillant sans relâche à la conversion des orientaux; et malheureusement ils sont parvenus à gagner quelques esprits égarés parmi nos coreligionnaires; il est impossible de se figurer tout ce qu'ils mettent en œuvre pour entraîner à leur croyance un seul grec; tout en se présentant en Orient comme des philanthropes ou des propagateurs de la civilisation, ils préfèrent plutôt convertir cinq grecs, que cent ou deux cents Juifs ou Musulmans.

Désespérant de réussir en Grèce même, où pourtant ils continuent à travailler sourdement dans le même but, ils se sont jetés sur la Turquie comme des loups affamés dans une bergerie mal gardée. Le gouvernement turc dans son imprévoyance, témoigne de la plus complète indifférence pour tout ce qui se passe dans ses états, et pourtant cette impassibilité, doit tourner un jour à son détriment, car tous ces scandales ne peuvent que porter le trouble et la division dans le sein de ses sujets.

— Nous lisons dans le Byzantisme.

« Nous avons souvent entendu dire, que l'Église catholique Romaine résume en elle toutes les vertus Évangéliques qui doivent conduire ses adeptes dans la voie du salut par la grâce et l'indulgence de son chef.

Nous n'avons pas moins souvent vu confondre les Grecs et les protestants d'Orient, avec les païens et les idolâtres; et il n'y a pas longtemps que l'Église de Rome, expédia des Évêques en Orient pour ramener à la foi les Infidèles. Certes, nous ne faisons pas un reproche à ceux qui veulent exalter les mérites de leur Église; au contraire, nous rendons hommage au sentiment qui les anime; mais qu'on fasse son propre panégyrique au détriment de son prochain, c'est contrevenir et à la morale Évangélique, et aux lois humaines.

Nous admettons qu'il puisse s'élever des dissidences d'opinion entre les hommes, car qui pourrait être à l'abri de l'ignorance, de la passion ou de l'erreur? mais poursuivre un système de diffamation et de persécution jusqu'au fanatisme, c'est ce que rien ne peut justifier.

Il est hors de notre sujet de comparer les faits et gestes des deux Églises et de décider laquelle des deux a le mieux rempli sa sainte mission.

L'histoire souvent n'apprécie pas à leur juste valeur les actes qu'elle constate, mais en les enregistrant soigneusement dans ses annales, elle finit par dissiper les nuages qui enveloppent la vérité.

Le fait est, que l'Église d'Orient, charitable envers ses enfants, les a toujours couverts de ses ailes; mais elle n'a jamais cherché à étendre son influence au delà de ses limites spirituelles. Elle n'a jamais établi des tribunaux d'inquisition, elle n'a jamais eu recours aux miracles pour frapper les esprits faibles, et jamais elle ne s'est fait une ressource pécuniaire du rachat ou du salut des âmes; nous devons même signaler, que souvent l'Église d'Orient est tombée dans une telle misère, que plus d'un de ses Prélats s'est vu réduit à vendre sa mitre et ses habits pontificaux, pour venir en aide à ses orailles. Ces vérités sont un peu dures, mais nous nous sommes vus obligés de les exposer, avant de rappeler certains faits qui se passent tous les jours, dans des pays où le fanatisme religieux a été poussé à l'extrême. Il n'y a pas longtemps qu'à Venise il mourut un chrétien appartenant à l'Église d'Orient. Son frère voulant rendre au défunt les honneurs funèbres, demanda et obtint l'autorisation du gouverneur de la ville, M. Gorgovsky, de l'enterrer. Au moment où les parents et les amis se disposaient à conduire le défunt à sa dernière demeure, des agents de police intervinrent, par ordre de l'Évêque de la ville, et empêchèrent la cérémonie d'avoir lieu, sous prétexte que le mort étant schismatique, il ne pouvait être enterré *que de nuit et sans pompe aucune*. Vainement les assistants se prévalurent-ils de l'autorisation du gouverneur; l'évêque ne persista pas moins dans son refus, en faisant valoir les privilèges

accordés à l'Église Romaine par le Concordat conclu entre le Saint Père et l'Autriche.

Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point cette conduite de la Cour de Rome, pourrait se concilier avec les préceptes du Christianisme; mais qu'il nous soit permis de signaler un seul fait que nous empruntons à la Presse d'Orient, et qui montre où se trouvent les vraies vertus Évangéliques.

Dans la ville de Sampson, un catholique, natif de Malte, qui faisait le commerce de sangsues, fut assassiné; comme dans ce pays là, il n'existe point de prêtres catholiques romains, le défunt fut enterré par des prêtres grecs; et le journal que nous citons fait observer que *« sans la tolérance des prêtres grecs et arméniens, je ne sais à qui notre petite communauté aurait recours, si ses membres avaient besoin de secours spirituels. »* Nous n'ajouterons rien à nos citations, pour signaler l'esprit d'exclusivisme qui règne dans toute l'Europe, contre les Orientaux. On ne saurait contester que l'Orient pullule dans ce moment, d'évêques et de missionnaires catholiques romains, exerçant librement leur propagande, et trouvant même dans l'accomplissement de leur mission toute l'assistance désirable. En même temps, en Italie et en Autriche, et partout où le dogme catholique est rigoureux, tous les autres cultes sont exclus. Le chrétien d'Orient qui y meurt, est enseveli comme un criminel

— Le fait suivant que nous puisons dans *l'Amalthée* de Smyrne, prouve encore que l'Église d'Orient n'est pas dominée par l'esprit de prosélytisme. « Un Polonais, catholique de religion, et colonel au service de Turquie, se présenta dernièrement au Patriarchat et exprima le désir

d'embrasser le rite Grec. On lui demanda s'il avait bien réfléchi sur sa résolution, et on l'exhorta même à ne pas y persister; le Polonais réitéra sa demande, en déclarant que sa résolution était irrévocable. Alors le Patriarchat s'adressa à l'archevêque catholique, lui fit part de la déclaration du colonel Polonais et sollicita son intervention. L'Archevêque ne s'opposa point à la conversion du Polonais, considérant que sa résolution était un acte de sa libre volonté. Le Patriarchat ne s'en tint pas là; il jugea nécessaire d'en prévenir la Sublime Porte, qui déclara à son tour qu'elle n'avait à y opposer aucun empêchement. Par suite de toutes ces démarches, aujourd'hui même le Polonais a reçu le baptême dans l'Église de Baloukli.

Ceux qui sont à même de connaître les moyens employés par la propagande catholique romaine dans ces pays, ne peuvent que rendre hommage à l'esprit de l'Église de Constantinople, qui n'ayant aucune ambition d'augmenter, par des voies détournées, le nombre de ses adeptes, laisse à chacun la liberté d'agir selon ses lumières et ses propres convictions religieuses. »

S.

On écrit de la Phtiotide en date du 10 Janvier.

«Le Pacha de Larisse est enfin parti d'Armiros le 6 courant, pour se rendre par Pharsale à Domocos afin d'examiner la conduite du Derven-Aga Soleyman-Bey, qui n'est pas non plus hors du soupçon d'avoir entretenu des relations avec les brigands.

Le Pacha, après avoir désarmé et frappé le Derven-aga d'Armiros, l'emmena dans les fers lui ainsi que tous ses Albanais, coupables comme lui. L'enquête qui a eu lieu et les dépositions des témoins ont convaincu le Pacha que ce Derven-aga et ses Albanais ne se bornaient pas à ne pas poursuivre les brigands, mais qu'ils les soutenaient même. La déposition la plus convaincante a été celle de l'Hégoümenos du Monastère de Xénia, qui, interrogé par le Pacha s'il avait donné des vivres aux brigands, s'il en avait informé le Derven-aga, et quelle réponse il en avait reçue, déposa que toutes les fois que les brigands se présentaient, il leur donnait des vivres, qu'il en informait le Derven-aga, et que celui-ci lui répondait: «Moine, les brigands ne te demandent pas de l'argent, mais seulement des vivres; donne leur quelque chose.»

Sur ce le Pacha se leva furieux et frappa le Derven-aga en lui faisant des reproches. Est-ce là la manière, dit-il, dont on poursuit les brigands! Tu m'as déshonoré devant le Nomarque, le Commandant Général et les officiers grecs! Tu m'as couvert de honte!

Le Sous-Chef Gouras, neveu de Soleyman-Bey de Domocos, eut le même traitement ainsi que tous ses acolythes. Le Pacha avait entre les mains une lettre écrite par Gouras au chef de brigands Moultaracos, par laquelle il lui faisait savoir que le Pacha avait donné l'ordre de former des détachements qui devaient parcourir le pays, et lui conseillait d'évacuer momentanément le terrain etc.

Le Pacha emmena outre les Albanais, 29 recéleurs des différents villages, parmi lesquels le nommé Talia-douri, Kotza-basi du Vryiné, ainsi que le chef de brigands Coudounas.

Voici les mesures qu'il a prises contre les brigands.

Une compagnie d'infanterie régulière, donnant un détachement à Goura sur la frontière, a été placée à Armiros. Un corps de 100 bergers valaques et albanais a été posté à Tramastiano. Un autre corps de 120 chrétiens mêlés avec des turcs des villages de Conia, doit parcourir le pays. Le Moudir Achmet-aga d'Armiros, est à la tête de ces deux corps, dont chaque homme touche 60 piastres et 20 ocques de blé par mois. Il n'y a plus de tambours (bataillons) irréguliers, ni de Tambourtzis.

Le Pacha a pris toutes ces mesures après s'être entendu à Sourpi avec les autorités grecques, qui l'ont éclairé sur beaucoup de choses. Il a prouvé par ses actes, ce qu'il avait d'abord tâché de nier par une mauvaise honte, à savoir qu'une poignée de soldats grecs avait sauvé le Moudir Achmet-aga, que ses soldats avait abandonné à la merci des brigands.

Actuellement c'est à Domocos que l'on verra se renouveler les scènes d'Armiros. Le Pacha a avec lui, comme détenus, des brigands, des recéleurs villageois, des recéleurs albanais, qui devaient donner la chasse aux brigands, un Derven-aga recéleur, des Tambourtzis recéleurs. Nous verrons comment le Derven-aga de Domocos pourra s'en tirer. Il faut noter que le Pacha avait donné à ce Derven-aga l'ordre de se rendre à Armiros, et que ce dernier n'avait pas obéi sous différents prétextes.

—000—

Ces faits prouvent complètement que le Spectateur de l'Orient a toujours dépeint avec la plus grande vérité l'état des provinces Greco-Turques limitrophes, et que peut-être la réalité est plus triste que tout ce qu'il a

pu dire. Il faut espérer que le Pacha de Larisse continuera à poursuivre son œuvre avec la même vigueur qu'il vient de déployer dernièrement.

Voici à présent ce que l'on nous écrit de Lamie en date du 14 Janvier. On n'a qu'à comparer ensuite la manière dont les autorités militaires grecques en agissent avec les brigands, avec les moyens employés dans l'État voisin.

« Je vous ai plusieurs fois répété que le brigandage trouvait toujours un asyle dans les provinces Ottomanes et qu'il nous serait impossible de l'extirper si les autorités de ces pays ne voulaient y concourir loyalement. En voici la preuve. Depuis la fin du Novembre dernier, les Albanais garde-frontières, ont commencé à s'occuper tant soit peu de la poursuite des brigands, car ils avaient été informés que leur gouvernement allait prendre des mesures sévères. Le Pacha de la Thessalie partit lui-même de Larisse avec quelques troupes régulières de différentes armes et escorté d'habitants armés, et il arriva dans les premiers jours de Décembre à Volos et à Armiros. C'est depuis lors que les brigands commencèrent à être poursuivis avec quelque vigueur sur le territoire ottoman, et qu'une partie des bandes circonvenues essayèrent de tenter le sort sur le territoire grec, en passant la frontière. Mais voici la réception que nous leur avons faite.

Le 17 décembre le sergent-major Achille Volentza et le brigadier Frangakis, placés en embuscade avec une douzaine d'hommes près de Sourpi à une lieue des frontières, ayant découvert une bande composée d'une douzaine d'individus, en tuèrent un, et en blessèrent deux. Les brigands

rebroussèrent chemin, et déposèrent l'un de leurs camarades blessés au Monastère de Xénia sur le territoire Ottoman; l'autre mourut à Drimona. C'étaient des Turcs Albanais.

Le 21 décembre on arrêta près de Rovelliari sur la frontière, le brigand Cristo Kalis, qui l'année passée faisait partie de la bande qui infectait la Bœotie, et qui prit part à l'enlèvement de la famille Boudouri de Chalcis.

Le 22 décembre ce fut son compagnon le brigand Colovos Connoupiotis qui fut arrêté près de Caria sur la ligne.

Le 23 le capitaine Campanis et le lieutenant Liacopoulos tuèrent le chef de brigands Paloukis, et arrêtrèrent son frère et sa maîtresse, la femme Evangela Saneta, dont nous avons déjà eu occasion de parler.

Le 30 il y eut un combat avec le chef de brigands Caradimos. Le brigand Ghiolekas tombé entre les mains de nos gens déposa que quatre de ses compagnons avaient été blessés. Ce fait eut lieu à Gloudista.

Le 5 janvier le capitaine Condilis attaqua près de la caserne de Stelia sur la frontière, la bande de brigands Coulouri et Marcandonaki. Deux Albanais furent tués, et il y eut cinq blessés, parmi lesquels Coulouri. Cette bande ne pouvant plus atteindre la frontière, prit le chemin de Tomfrystos, de là elle se dirigea vers Mercatès, et enfin Marcandoni atteignit avec 9 hommes le village Gardiki, où il se fortifia dans une maison. Nos troupes avaient, par le temps affreux qu'il faisait, perdu leurs traces. Ce fut le lieutenant de gendarmerie Vlachakis qui, se trouvant sur les lieux, réunit les habitans, et fit bloquer la maison. Les brigands favorisés par l'obscu-

rité de la nuit, réussirent à s'échapper, en laissant entre nos mains deux de leurs compagnons blessés.

Vlachakis, rejoint par le sergent-major Rigojannis, ne quitta pas leurs traces. Ils les atteignit enfin le 9 Janvier à Palaiodendra, à Crawarra. Le chef de brigands Marcandonaki fut tué dans l'engagement qui s'ensuivit, et deux brigands furent blessés. Le 10 on reprit la poursuite, qui finit près d'Arctotia. Le brigadier Trianta y arrêta les restes de la bande.

Dans le même village de Gardiki, déjà mentionné, le lieutenant Gerandoni découvrit trois brigands, qui, réfugiés dans une maison, ne voulurent pas rendre les armes. L'un d'eux fut tué, l'autre blessé et le troisième fait prisonnier.

Un quatrième brigand fut plus tard arrêté dans le même village et par le même officier.

Le même jour (10 Janvier) le sergent-major Rigojannis arrêta trois brigands à Tomfrystos.

Tandis que les brigands étaient poursuivis avec une telle vigueur dans la partie occidentale du département de la Phtiotide et de la Phocide, voici ce qui se passait au sud.

Les chefs Drilas et Laerisiotés passèrent le 9 Janvier la frontière suivis de 32 brigands. Les colonnes mobiles des communes d'Hypate et d'Heraclion, les lieutenans Liapopoulos et Doudoumopoulos, le capitaine Dimitracacos à la tête de 50 h^{es} de la garnison de Lamie avec un peloton de 25 cavaliers, furent envoyés par le mirarque Anastase Plessos, commandant la gendarmerie du département de Locris et Phocis, à leur poursuite. Les brigands ayant passé le Sperchios, s'étaient réfugiés sur les sommets des montagnes de l'Oeta. Le capitaine Dimitracara-

cos, qui en avait arrêté un, écrivait en date du 12 Janvier, qu'il se disposait à pénétrer le lendemain dans les gorges de l'Oeta à la tête de sa troupe, et sur deux colonnes. Nous espérons pouvoir vous annoncer par le prochain courrier la destruction complète de cette bande dans son dernier refuge.

Le 10 Janvier il y eut un autre engagement près du village Érané en Élatée, où la troupe, sous les ordres du lieutenant Ladopoulos, tua un brigand et en arrêta un autre. Les troupes sont à la poursuite des 13 brigands échappés qui tâchent de gagner la frontière, car ils se croient plus en sûreté de l'autre côté de l'Othrys.

Ces succès contre le brigandage sont dus aux soins intelligents de l'infatigable mirarque Plessos, et à l'activité de nos troupes, que l'intempérie de la saison n'a pas arrêtés dans l'exécution de leur tâche. Si nos voisins y mettent de la bonne volonté, si le Pacha gouverneur de la Thessalie continue ses louables efforts, nous pourrions nous flatter que, pendant quelque temps au moins, nos provinces du Nord pourront de nouveau jouir de quelque tranquillité. Mais pour que les efforts du Pacha soient couronnés de quelque succès, il faut avant tout, qu'il ait les moyens de faire garder la ligne des frontières par un corps assez nombreux de troupes régulières turques. Ce n'est pas avec une compagnie opérant entre Arnicos et Goura qu'il y parviendra. Nous faisons pour le moment abstraction de nos idées sur la situation en général.

E.

La Banque nationale de Grèce.

—000—

Dans un petit travail, publié il y a juste deux ans dans ce recueil (a) nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs une analyse succincte des statuts et des opérations de la Banque fondée il y a quinze ans, à Athènes, et nous avons donné une idée des services rendus à la Grèce par cet établissement.

Nous relevions à cette époque, dans son Bilan général au 1/13 Janvier 1855, entr'autres, les chiffres suivants.

Actif.

Caisse en espèces	Dr.	3,835,799: 68
Portefeuille d'escomptes	»	1,698,559: 56
Avances en comptes courant sur effets de commerce	»	1,809,524: 80
Avances sur hypothèques	»	2,380,539: 42
Prêts sur hypothèques	»	1,875,615: 78

Passif.

Capital	Dr.	6,000,000:
Réserve ordinaire	»	278,400:
id extraordinaire	»	114,995: 74
Billets en circulation	»	2,884,545:
Dépôts en compte courant avec intérêts	»	2,329,370: 2
Caisse d'épargne	»	323,619: 24

Le Bilan général au 1/13 Janvier courant, nous offre les résultats suivants:

(a) Voir Livr. du 10/22 Janvier 1855.

Actif.

Caisse en espèces	Dr.	5,814,405: 20
Portefeuille d'escomptes	»	2,272,189: 48
Avances en compte courant sur effets de commerce	»	3,094,397: 31
Avances sur hypothèques	»	2,954,463: 00
Prêts sur hypothèques	»	1,134,903: 58
Comptes divers des correspondans à l'étranger	»	1,433,918: 53

Passif.

Capital	Dr.	6,000,000: 00
Fonds de réserve	»	307,200: 00
Reserve extraordinaire	»	146,521: 08
Billets en circulation	»	5,973,420: 00
Dépôts en compte courant avec intérêts	»	3,843,502: 87
Caisse d'épargne	»	525,049: 30

Ce seul rapprochement indique une notable augmentation des opérations de cet établissement.

Les dividendes, à partir de 1851, ont été fixés ainsi qu'il suit.

1^{er} Semestre 1855

réparti aux actionnaires	Dr.	35: 00
--------------------------	-----	--------

2^e Semestre 1855

réparti aux actionnaires	Dr.	39: 50
en fonds de réserve	»	1: 20
		<hr/>
	Dr.	40: 70

1 Semestre 1856

réparti aux actionnaires	Dr.	39: 50
en fonds de réserve	»	1: 20
		<hr/>
	Dr.	40: 70

2 Semestre 1856

réparti aux actionnaires	Dr.	44: 00
en fonds de réserve	»	2: 40
		<hr/>
	Dr.	46: 40

La réserve ordinaire et extraordinaire s'élevait à la fin du semestre qui vient de s'écouler, à Dr. 453,721: 8 cette somme est destinée à faire face à toute perte imprévue et éventuelle.

Outre son comptoir central, la Banque possède une succursale à Patras, et deux agences, à Syra et à Chalcis. Une nouvelle agence va être bientôt établie à Calamata.

Le mouvement des opérations régulières de la Banque et de ses comptoirs pendant le 2^e Semestre de l'année 1856 a été, ainsi qu'il suit

pour l'Etablissement Central de	Dr.	5,947,923: 41
» la Succursale de Patras	»	5,331,996: 33
» l'Agence de Syra	»	1,880,477: 67
» » » Chalcis	»	1,135,980: 41
		<hr/>
Total	Dr.	14,296,377: 82

Situation au commencement du Semestre

	Dr.	8,989,758: 92
Situation à la fin du Semestre	»	10,013,484: 44

La Banque a été fondée principalement dans le but de favoriser les intérêts agricoles. Elle possède, déjà en ce

moment, de capitaux disponibles pour donner une notable extension à ses opérations, car, comme on vient de le voir, son encaisse métallique égale presque le montant de ses billets en circulation. Il y a longtemps qu'elle a fait étudier le mécanisme du crédit foncier dans le but d'introduire ce système en Grèce. Mais elle sentait le besoin de diverses dispositions législatives, tendantes à garantir d'une manière plus réelle les prêts sur hypothèques et à assurer, par une modification du mode des exécutions, la prompte rentrée des arriérés. La loi sur la transcription des droits réels, récemment promulguée, prouve que le gouvernement apprécie les conditions auxquelles la Banque pourrait se charger à la fois de diminuer le taux de l'intérêt, et augmenter ses avances aux propriétaires et aux cultivateurs. Une commission est instituée pour étudier à fond cette question et proposer toutes les mesures qui seraient jugées nécessaires pour permettre à la Banque de donner une extension, dans de vastes proportions, à ses avances aux agriculteurs et aux propriétaires.

En attendant, quel que soit le résultat définitif des travaux de la commission nommée par le gouvernement, il est positif que la Banque continue à rendre, par ses propres ressources, et par la confiance qu'elle inspire généralement, des services signalés au pays. Elle a considérablement accru ses avances au commerce. Un nouveau comptoir va être bientôt institué à Calamate. Elle a soigneusement évité, tout en sauvegardant ses intérêts, d'exproprier toute une classe de débiteurs, qui, par suite de la maladie des vignes, se sont trouvés pendant un long espace de temps, dans l'impossibilité de payer les intérêts de leurs

dettes, et sauvé ainsi de la ruine un nombre considérable de familles.

La Banque a aussi très-efficacement contribué à la formation d'une Société grecque de navigation à vapeur qui vient de se constituer définitivement. Elle y a souscrit, la première, pour la somme de dr. 200,000, et c'est en grande partie à ce patronage d'un établissement dont le crédit est si solidement assis, que cette société doit sa formation.

Nous terminons par un souhait:

Puisse la Banque, profitant de la confiance si méritée qu'elle inspire aux grands capitalistes de l'Etranger, provoquer la formation de grandes Sociétés pour l'exploitation des richesses naturelles du pays.

B.

L'équité musulmane.

Veut-on une nouvelle preuve de la manière dont le gouvernement turc entend appliquer le principe de l'égalité des droits qu'il a consacré par son *hat* du 6/18 février? Il vient de décider tout dernièrement (*Journal de Constantinople du 19 Janvier*) l'admission dans ses écoles militaires et civiles d'un certain nombre de jeunes gens, pris à raison de dix, dans chaque communauté non musulmane. Or il y a dans l'empire quatre communautés non musulmanes: les Grecs, les Arméniens, les Catholiques, les Juifs. D'après les chiffres donnés par M. Ubcini, les Grecs sont au nombre de 13,000,000; la population arménienne

monterait à 2,400,000; les catholiques ne dépasseraient pas 900,000 âmes et les juifs 150,000. Les Grecs payent la moitié au moins des impôts de l'Empire; on peut juger de la part qu'y prennent les autres communautés non musulmanes par les chiffres que nous venons de donner de leur population respective. Cependant, pour ne parler que des deux extrêmes de ces chiffres, les 150,000 juifs auront le droit d'envoyer aux écoles du gouvernement dix jeunes gens, ni plus ni moins que les 13,000,000 de Grecs: c'est là, nous le répétons, un *spécimen* du mode bien singulier dont on comprend à Constantinople l'égalité des droits et des obligations.

Les germes de cette égalité *sui generis* étaient d'ailleurs déjà déposés dans le *hat*, du 6/18 février. Aux termes de ce *hat*, les chefs et un délégué de chaque communauté désignés par la Sublime Porte, seront appelés à prendre part aux délibérations du conseil suprême de justice. Les 150,000 juifs y sont encore mis sur la même ligne que les 13,000,000 de Grecs. Une telle égalité a tout-à-fait l'air d'être un privilège pour les uns et une iniquité criante pour les autres.

P.